

16 octobre 2020

M Bergeron, président

Équipe Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

140, Grande Allée Est

Bureau 650

Québec (Québec) G1R 5N6

Consultation BAPE : Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel

Bonjour M Bergeron,

Je souhaite par la présente témoigner mon profond désaccord face au projet GNL Québec. Biologiste de formation et travaillant en développement durable, ce projet va à l'encontre des efforts collectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES), n'est pas durable, ni socialement et environnementalement acceptables.

Le Québec produit son énergie à partir de sources renouvelables, une énergie dite verte et axée sur le développement durable. Le gaz naturel n'est pas une énergie de transition, sa production et sa consommation génèrent de fortes émissions de GES. De plus, sa distribution engendre de grands impacts pour l'environnement et les communautés.

GNL Québec portera atteinte à la population de béluga, une espèce en voie de disparition selon la Loi sur les espèces en péril fédérale. Selon Pêches et Océans Canada, le passage de grands navires marchands dans l'estuaire du Saint-Laurent et dans l'embouchure du Saguenay va nuire considérablement à la communication et aux activités du béluga.

Le projet GNL n'a pas l'acceptabilité social du Québec. En plus des impacts négatifs sur le développement touristique de la région et le haut risque d'accidents nautiques, les Québécois n'ont aucune part dans cette compagnie, les profits ne seront pas redistribués à la communauté.

Un projet qui n'est pas socialement, environnementalement et économiquement acceptable. Nous avons le devoir d'être les gardiens du patrimoine naturel du Québec.

Je m'oppose fermement à ce projet.

Karine Lehoux

Résidente de Chambly (qui a vécu 10 ans au Saguenay-Lac-St-Jean).